

s'organiser et en tirer profit. Puis, durant un an, il y a eu une prime à la culture du blé, de 5 c. par boisseau, donnant en tout quelque 12 millions de dollars. En plus de cela, il y a eu une certaine mesure de secours pour les zones de sécheresse, dans la Saskatchewan surtout, sur les 175 millions que ce Parlement a dépensés pour les secours en général. Je mets au crédit du Gouvernement la stabilisation du prix du blé; c'était là une sage mesure qui a eu, je crois, un effet salutaire. Mais je rappellerai à la Chambre que les cultivateurs n'ont pas été les seuls à en tirer profit; tout le commerce et l'industrie du Canada en ont profité; on ne peut donc pas dire que cette loi fut adoptée spécialement pour l'avantage du cultivateur. La plupart des gens, je crois, admettront que la plus grande partie des taxes sont tirées des six premiers pouces du sol, et il est bien difficile de les passer aux autres.

Nous allons avoir, paraît-il, le rapport de la commission sur les écarts de prix; comme ce rapport n'est pas encore devant la Chambre, je ne puis le discuter; mais j'espère que des lois seront basées sur les conclusions de cette commission et seront à l'avantage du cultivateur.

Nous avons eu à Ottawa durant les deux derniers jours un grand nombre de maires représentant les villes du Canada. J'ai assisté à leur réunion hier soir, et je les ai écoutés de nouveau aujourd'hui. Ils veulent que le gouvernement fédéral se charge de tous les secours directs. Si le gouvernement fédéral se rend à leur demande, on changera tout simplement l'administration mais on ne changera en rien les impôts, si l'on prélève les fonds de la façon orthodoxe; les contribuables seront les mêmes. Toutefois, ils peuvent s'attendre, ce que j'espère, à ce que le Gouvernement se serve du crédit national par l'entremise de la banque centrale pour prélever les fonds nécessaires au lieu de recourir aux impôts.

Je vais parler maintenant de quelques-uns des problèmes auxquels notre pays a à faire face. Nous, qui siégeons dans ce coin-ci de la Chambre, avons déjà exposé les graves problèmes résultant de la dette et des impôts. Je rappellerai de nouveau à la Chambre que les intérêts sur notre dette nationale, qui se chiffrent à environ \$140,000,000 cette année, constituent notre plus gros déboursé. Il y a aussi, dans une semblable proportion, les dettes des provinces et des municipalités. C'est un système créateur de dettes que nous avons actuellement. J'ai remarqué que le ministre des Finances avait mentionné que 63 p. 100 de toutes nos dépenses étaient représentés par les intérêts, les pensions et les subventions, surtout par les intérêts. Je rappellerai encore à la

[M. Spencer.]

Chambre que depuis la guerre nous avons payé en intérêts seulement un peu moins de \$1,900,000,000 mais que nous n'avons pas remboursé un seul sou sur le compte capital. D'après les chiffres que j'ai reçus l'autre jour, la dette de plus de \$2,000,000,000 créée durant les années de guerre ne comprenait pas moins de \$1,393,000,000 de titres nets d'impôt. Je considère que nous devrions faire quelque chose à ce sujet. Je sais que pas un des nouveaux titres émis depuis ce temps-là n'est net d'impôt, mais il n'y a aucune raison pour que ceux qui ont acheté de ces titres nets d'impôt ne soient pas appelés à défrayer une partie des pertes subies depuis cinq ou six ans.

Je passe maintenant à un autre sujet dont j'ai parlé maintes fois dans cette Chambre, à savoir la question de la santé publique qui devient de jour en jour un problème plus épineux parce que les gens ne mènent pas une vie normale. Nous avons à l'heure qu'il est au Canada une liste quotidienne de malades qui comprend 180,000 noms. C'est naturellement une grosse dépense si l'on tient compte des honoraires du médecin, des frais d'hospitalisation, de la perte de salaire et de bien d'autres choses; la perte annuelle, en chiffres ronds, est de \$300,000,000 et cependant les gouvernements fédéral et provinciaux ne dépensent annuellement pour la santé publique qu'une somme globale de \$6,000,000. Je considère que ce serait un bon placement de dépenser davantage pour les mesures préventives et de réduire ainsi les pertes d'argent que causent la maladie. L'irrégularité de l'emploi, la pauvreté, les dettes et la crainte de finir leurs jours dans la misère et dans l'indigence sont des causes de maladies chez bien des gens et c'est ce qui arrive à l'heure actuelle.

Dans le discours que je fais sur le budget, je parle généralement de la question d'immigration et je veux de nouveau définir mon attitude à ce sujet parce que je le considère comme très important. Je ne suis pas opposé à l'immigration si elle consiste à recevoir des immigrants volontaires de notre goût et que ceux-ci n'entrent au pays qu'après avoir subi un sévère examen physique et mental, mais ce que je n'admets pas c'est que l'on dépense de l'argent pour amener au pays des gens à qui l'on fait de belles promesses et qui s'en retournent ensuite chez eux désappointés; c'est un mauvais nom que l'on donne au Canada en agissant ainsi. Je vais donner à la Chambre quelques chiffres sur le nombre de gens qui ont été amenés au pays de 1901 à 1931. Durant cette période, il en est arrivé pas moins de 5,084,000 dont la plupart ont été placés sur des terres. Malheureusement, par suite de désappointements pour une cause ou pour une autre, nous en avons perdu 3,409,000 laissant